

Mairie d'ALLEMANS EN PERIGORD

24600 ALLEMANS

ANNEXE N° 1 : C.M. Du 8 juillet 2022.

TARIFS D'UTILISATION DE LA SALLE DES FÊTESTarifs applicables à compter du **1er novembre 2022**.

Jours de location	Association commune	Association inter-communale	Association extérieure		Habitant commune		Habitant hors commune et comité d'entreprise	
			été	hiver	été(*)	hiver	Été (*)	hiver
1 jour	Gratuit 3 fois puis 1 jour été 40€ 1 jour hiver 80€	Gratuit 2 fois puis 1 jour été 50€ 1 jour hiver 90€	190 €	270 €	110 €	190 €	225 €	305 €
2 jours			240 €	320 €	150 €	230 €	320 €	410 €
Par jour supplémentaire après 2 jours			40 €	75 €	35 €	60 €	60 €	95 €
Vaisselle par personne	Gratuit 1 fois puis 0,7€	Gratuit 1 fois puis 0,7€	1 €	1 €	0,7 €	0,7 €	1 €	1 €
Vaisselle partielle	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Ménage	Ménage complet à la charge de l'association (aucun consommable fourni)		Ménage complet à la charge de l'utilisateur (aucun consommable fourni)					

Tarifs été : du 16/04 au 14/10 Tarifs hiver : du 15/10 au 15/04

(*) : les tarifs été sont sans utilisation de la climatisation.

Pour une utilisation avec climatisation, c'est le tarif hiver qui s'applique

La salle est mise à disposition le matin du premier jour de location à 8h00. Si cela est possible et, **uniquement pour préparer la salle**, une remise des clés la veille à 16h00 est possible. Une remise des clés avant 16h00 implique un jour supplémentaire de location.

Les clés sont rendues à 9h le lendemain de la manifestation.

La salle peut être mise à disposition pour des réunions de courte durée sans utilisation des équipements de cuisine (réunions de la CCPR, réunions organisées par les institutionnels - État, Région, Département - réunions politiques, etc). Il ne peut s'agir que de réunions de travail ou de réunions d'information. Une participation pour le nettoyage peut être demandée en fonction de l'ampleur de la réunion.

Un **chèque de caution** d'un montant de **1 000€ libellé à l'ordre du Trésor Public** est systématiquement demandé. (VOIR REGLEMENT)